

Corsier-sur-Vevey, le 15 novembre 2024

Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal 19/2024 concernant :

Budget 2025 de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL) du Fonds Culturel Riviera

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances était composée comme suit :

MM. Olivier Schorer vice-Président, Roch Genoud, Xavier Fonjallaz, Patrick Marrello et Patrick Groux, rapporteur.

Urs Schluechter excusé, Bernard Caron absent.

La commission a siégé le mardi 12 novembre 2024 à la maison de commune de Corsier-sur-Vevey, en présence de Madame la Syndique Arianne Rouge et Messieurs les Municipaux Bernard Schär, Michel Ceppi, Cédric Desmet, Pierre-André Debétaz, Christian Kaelin et Hervé Liniger.

Monsieur Benoît Demierre, Boursier et Mme Maria Abella, Adjointe à la Bourse étaient aussi présents.

Déroulement de la séance :

Il n'y a pas eu de questions.

La contribution par habitant reste identique, soit CHF 46.00/hab, il n'y a pas d'augmentation projetée.

Il est à préciser que ce fond n'a pas de fortune, les rentrées étant destinées à être redistribuées aux institutions bénéficiaires.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la commission des finances, à l'unanimité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 19/2024 tel que présenté, soit:

a) **d'adopter le budget 2025 du Fonds Culturel Riviera.**

La Commission des finances

Le vice-Président

Le rapporteur



Olivier Schorer

Patrick Groux